

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 45-C-P Gimel – St-George
(Route de Gimel)

Afin de permettre des travaux de réfection de la chaussée sur la route cantonale N° 45-C-P entre Gimel et St-George, le tronçon situé de la déchèterie (rte de Gimel) à l'intersection avec la place de la Poste à St-George sera interdit à toute circulation (OSR 2.01).

**Du lundi 12 octobre
au vendredi 23 octobre**

Une signalisation de déviation mise en place par Gimel – Longirod – St-George dans les deux sens.

La déchèterie et Tecobois seront en tout temps accessibles par Gimel (à l'exception des jours de pose du revêtement)

La Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagères et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place

Municipalité de St-George
**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes St-Georges, Gimel, Longirod
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Gland
- ECA, Pully – SDIS,
- Voyer Région Ouest
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal
- Manifestations – Transport spéciaux